

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 <sup>ème</sup>
Nom de site	6_MARC_BLOCH_75020	Numéro	75120_055_02
Adresse du site	6, place Marc Bloch	Hauteur	R + 6 (17,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Version précédente validée à la CCTM du 27/11/2017		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	07/12/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 20e	03/11/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 130° et 250°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 20° <4V/m ; 130° <5V/m ; 250° <3V/m 5G : 20° <3V/m ; 130° <4V/m ; 250° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	20,50 m azimuts 20° et 130° ; 19,90 m azimut 250° pour les antennes à faisceau fixe 20,00 m azimuts 20° et 130° ; 19,40 m azimut 250° pour les antennes à faisceau orientable		

#### Incidences visuelle

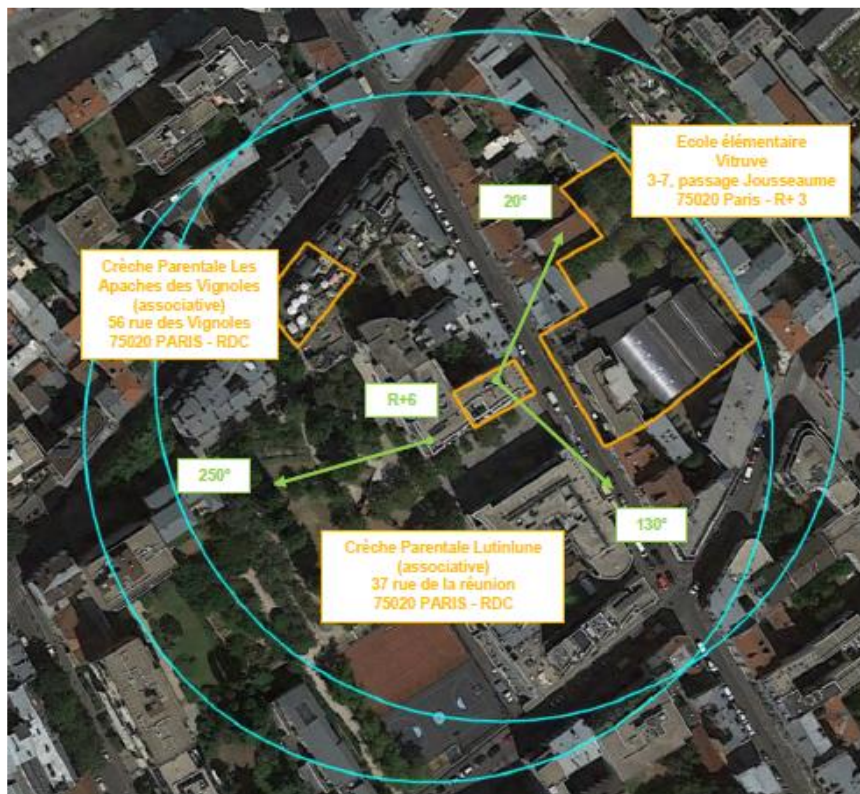
Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, des antennes seront installées dans deux fausses cheminées en résine de teinte blanc perlé type RAL 1013 dito la teinte des cheminées existantes.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/>  Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole élémentaire Vitruve	3-7, passage Jousseaume 75020 Paris	R+ 3	NON	25 M	1,6 V/m soit 4,4 %
Crèche Parentale Les Apaches des Vignoles (associative)	56 rue des Vignoles 75020 PARIS	RDC	NON	45 M	< 1 V/m soit 0,8 %
Crèche Parentale Lutinlune (associative)	37 rue de la réunion 75020 PARIS	RDC	NON	Au RDC de l'immeuble	< 1 V/m soit 0,5 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole élémentaire Vitruve	3-7, passage Jousseaume 75020 Paris	R+ 3	NON	25 M	< 1 V/m soit 2,13 %
Crèche Parentale Les Apaches des Vignoles (associative)	56 rue des Vignoles 75020 PARIS	RDC	NON	45 M	< 1 V/m soit 0,67 %
Crèche Parentale Lutinlune (associative)	37 rue de la réunion 75020 PARIS	RDC	NON	Au RDC de l'immeuble	< 1 V/m soit 0,35 %

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 20°	Azimut 130°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



	Azimut 20°	Azimut 130°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

### Etat du projet :

#### Etat avant :



## Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 130°



Azimut 250°

